

COMMUNIQUE A LA PRESSE

Des coups de hache dans tous les services publics wallons

L'étranglement n'est pas une politique !

Ce mercredi 18 décembre, en front commun syndical, la CGSP, la CSC-SP et le SLFP se rendront au Parlement wallon, au Grognon, pour rencontrer les parlementaires wallons et dénoncer l'attitude du Gouvernement.

Une rencontre avec les chefs de groupe du Parlement est prévue. Cette rencontre avec les Parlementaires – le Pouvoir législatif – s'explique par la difficulté de négocier avec le Gouvernement wallon – l'Exécutif. Après les premières rencontres et réunions avec le Gouvernement, le front commun déplore une écoute « gentille », mais en aucun cas constructive : le Gouvernement ne change pas une virgule à ses projets et intentions. Le pouvoir législatif, représentant direct des citoyens aura-t-il une écoute plus attentive ? Et exercera-t-il un pouvoir de contrôle sur l'exécutif ?

3 sujets alarment le front commun : le Statut des agents de la fonction publique, le budget wallon et les APE (aides publiques à l'emploi).

**TOUS ENSEMBLE AU GROGNON (NAMUR)
LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE DÈS 11H30.**

Statut de la fonction publique

Le Gouvernement Wallon envisage la suppression pure et simple du statut. Les premières mesures sont déjà tombées : gel des nominations, non-remplacement des départs, suppression d'un mécanisme de nomination des contractuels et utilisation des réserves statutaires pour engager des... contractuels.

La suppression du Statut est une attaque directe à la démocratie. Pour rappel, le Statut (dit statut Camu) a été mis en place en 1937 pour garantir l'indépendance de l'Administration à l'égard du politique dans une époque trouble et ce, afin d'éviter le clientélisme. Il est surtout le garant de l'égalité de traitement envers tous les citoyens, quelle que soit leur situation personnelle (sexe, âge, origine), situation professionnelle et surtout opinion philosophique ou, plus que jamais, politique.

C'est la seule et unique garantie du non-clientélisme politique dans la fonction publique.

Au-delà de cette attaque dogmatique, pour un gouvernement qui veut faire des économies, il est incompréhensible de défendre une mesure qui va entraîner des coûts à charge des budgets wallons et des pouvoirs locaux !

Budget wallon

Le budget constitue la matérialisation financière des intentions d'un gouvernement pour subvenir aux besoins de la population. Mais celui-ci peut se transformer en une arme redoutable pour s'attaquer aux dépenses publiques et par là au personnel de la fonction publique, les fonctionnaires.

Pour 2025, les mesures suivantes ont été annoncées :

- Coupes spécifiques dans les UAP (FOREM, IFAPME) et plus particulièrement l'OTW (Le TEC) : 53,6 Mo ;
- Non-indexation du Fonds des communes : coupe de 15,64 Mo ; coupes dans la fonction publique en général : 11,6 Mo ; coupes plus spécifiques au SPW : 11,8 Mo ;
- Non-indexation des budgets des UAP : coupe de 10 Mo ;
- Moratoire des subsides pour les intercommunales de déchets : coupe de 8 Mo ;
- ...

Les coupes budgétaires dépassent largement les 100 millions d'euros pour 2025. Ce sera donc du personnel et des services en moins au niveau de la région, des provinces, des communes, des CPAS, transport en commun... Cela aura inévitablement une répercussion sur la qualité des services aux citoyens (délais de traitement, accueil et ouverture, encadrement, moins de lignes de bus disponibles...).

APE (aides publiques à l'emploi)

Le Gouvernement wallon a également décidé de geler l'indexation des subventions APE dans la fonction publique. Coupe de 13,5 millions d'euros en 2025.

Ce gel est une attaque directe aux bénéficiaires du secteur public, en particulier les villes, communes, CPAS et provinces. Ce gel provoquera un effet « boule de neige » pour les employeurs qui devront augmenter chaque année leur participation financière faute de subsides. A court et moyen terme, 1.500 emplois publics sont ainsi appelés à disparaître. Un comble pour une coalition qui a fait campagne sur le « tout à l'emploi ». Le gouvernement wallon deviendrait-il l'acteur principal du chômage en Wallonie ?

Enfin pour rappel, pour ceux qui se laisseraient guider par le chant des sirènes sur les stéréotypes qu'on donne au terme « fonctionnaires », ceux qui risquent de perdre leur emploi demain, ce sont aussi du personnel soignant (déjà en pénurie), du personnel d'accueil des enfants (alors qu'il manque déjà de place dans les crèches), des chauffeurs de bus, des ouvriers qui ramassent nos poubelles, entretiennent nos routes et nous fournissent de l'eau potable ou de l'électricité.

Ce 18 décembre, le front commun interpellera donc les parlementaires wallons, mais aussi les bourgmestres MR et Engagés : sont-ils bien conscients de l'impact des politiques de leurs partis respectifs ? Le poids des mots ou le choc des mensonges ?

Olivier NYSSSEN
Secrétaire général
CGSP-Admi
0498/78.10.04

Serge DELCHAMBRE,
Secrétaire interrégional wallon,
CGSP – TBM
0496/54.26.71

Stéphane JAUMONET,
Secrétaire fédéral,
CGSP – Ministères
0478/27.56.68

Véronique SABEL,
Secrétaire nationale ALR
francophones
CSC – Services Publics
0478/.68.44.34

Gwénaëlle SCUVIE,
Secrétaire nationale Fédérale
Communautés – Régions
CSC – Service Publics
0490/14.19.83

Karl DI STEFANO
Secrétaire Permanent Transport
CSC – Service Publics
0477/75.51.26

Razia OMAR,
Présidente
SLFP – ALR
0475/22.66.86

Francine COLLIN,
Présidente SLFP
AFRC RW - Secteur XVI
0475/76.67.24